



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE DU PARCOURS AVENTURES

Pour votre information, le parcours aventure est une activité à risque qui peut s'avérer dangereux si les règles de sécurité ne sont pas respectées. Le risque de chute est limité grâce à un système de sécurité qui empêche le décrochage des deux mousquetons simultanément.

Barrer les mentions inutiles

Je soussigné, Madame/Monsieur _____ tuteur légal de l'enfant _____,
l'autorise à pratiquer l'activité de parcours aventure sous la responsabilité de _____,
le ____/____/____ au Woody Park de Fécamp et confirme que mon enfant est apte à pratiquer cette activité physique. Je
connais et accepte intégralement le règlement intérieur ainsi que les conditions générales de prestations de services (disponible sur le
site internet www.woody-park.com et à l'accueil de Woody Park).

A _____

Le ____/____/____

Nom et signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

AUCUN MINEUR NON MUNI DE CETTE AUTORISATION PARENTALE NE SAURAIT ETRE ACCEPTE